



La Lettre d'ANDELAT n° 10

Juillet 2012

Editorial

La « **LETTRE D'ANDELAT** »

Alors que les travaux de fenaison s'achèvent, que la saison touristique nous semble engourdie et peine à démarrer que nous venons de vivre la fête d'été et nous attendons la fête médiévale du 15 août, deux grands moments d'animation de notre commune .

La vie communale se poursuit sans grand soubresaut avec l'aménagement de la salle d'activités désormais terminée devenant ainsi le lieu de vie tant espéré où nous pouvons nous retrouver avec plaisir lors des manifestations de nos associations.

De même, les travaux terminés de la voie communale qui relie le bourg au village de Gaymond offre un nouveau visage à notre entrée sud du bourg.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Daniel MIRAL, Maire

Arrêté du Maire

Arrêté pour interdiction de circulation de quads sur certains chemins ruraux durant le week-end du 22,23 et 24 juin 2012

Coordonnées et horaires d'ouverture de la Mairie

Ouverture au public les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h

Tél. 04.71.60.04.08 — Fax : 04.71.60.47.75

Email : mairie-andelat@wanadoo.fr

Vous pouvez désormais consulter Le site internet de La commune ANDELAT. Voici L'adresse :

www.andelat.fr

Bienvenue sur la commune d'ANDELAT ~ actualités

Si vous souhaitez faire paraître des informations, déposez votre demande au secrétariat de mairie.



Changement de coordonnées téléphoniques :

Désormais, Chantal CHALMETON a un nouveau numéro de téléphone portable ☎ **07.86.71.11.14**

Les travaux réalisés

Petits travaux réalisés par les employés communaux :

- Déplacement d'une seconde borne incendie au Sailhant,
- Petits travaux de réfection au village du Sailhant, (Eaux pluviales, réparations)
- Nettoyage des châteaux d'eaux (Barret et Sebeuge),
- Démolition de l'ancienne salle des fêtes au bourg
- Aménagement d'un coin établi au local technique,
- Aménagement de fourreaux pour pose de panneaux publicité élections,
- Echange des compteurs gelés (cinq),
- Nettoyage du bien sectionnaire à l'entrée sud du bourg
- Mise en place de nouveaux panneaux au passage à niveau des Rious,
- Préparation et mise en forme des espaces verts autour de la salle d'activités,
- Construction d'un mur entre le parking de la salle d'activité et la mairie,
- Pose d'un rideau à la salle d'activités,
- Pose d'une clôture le long de la voie communale du bourg à Gaimont,
- Coupe de bois le long de la route de Fontès,
- Entretien des voies communales (bouchages des trous),
- Entretien des branchements d'eau potable des particuliers de Gaimont au Sailhant (relever la totalité des bouches à clés),
- Gros entretien des véhicules communaux : camion : tôlerie et distribution; tracteur : réparation du mécanisme d'embrayage,
- Aménagement d'un cache containers à Pagros,

Travaux Eaux Pluviales – Aménagement de la voie communale le Bourg–Gaymond



Après une longue attente, les travaux de canalisations des eaux pluviales et l'aménagement de la route du bourg à Gaymond attribués, dans le cadre d'un appel d'offres, à l'Entreprise MARQUET sont terminés dans leur 1ère phase.

Des améliorations devraient, dans les mois qui suivent, être discutées et finalisées en réunion de conseil municipal : pose de glissières de sécurité en bois, aménagement paysager du carrefour avec le rétablissement du calvaire, pose de canalisations jusqu'au Basbory et réalisées dès que nous aurons obtenu des financements.

Plan Local d'Urbanisme :

L'élaboration du plan local d'urbanisme est actuellement au stade du zonage, phase où se discute le devenir des terrains, mais les difficultés sont grandes car nous sommes dans l'obligation d'appliquer les lois « Grenelle » et les contraintes de sauvegarde de l'environnement, des terres agricoles sont devenues draconiennes. Une réunion pour définitivement arrêter ce zonage devrait être organisée.

Etude préalable pour les travaux à l'église :

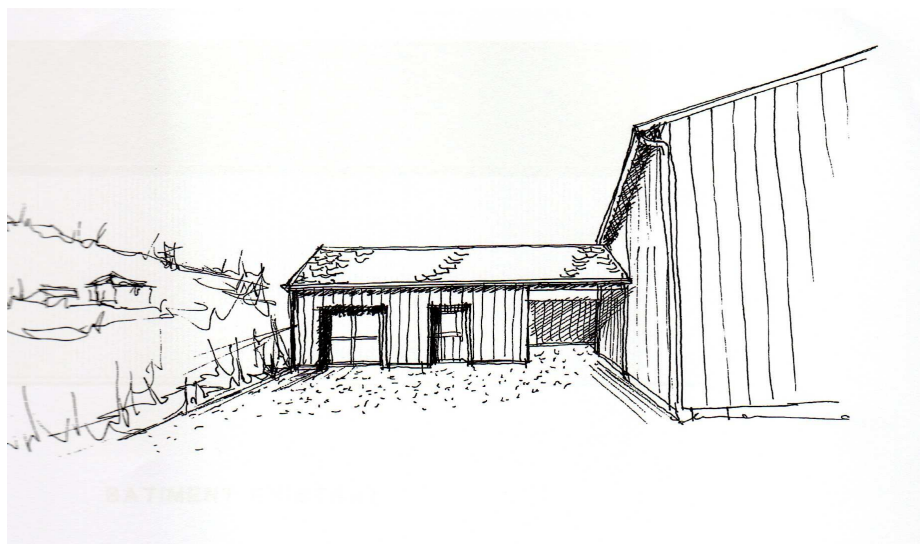
Suite à la consultation d'architectes du patrimoine, Monsieur TRABON de Rodez a été retenu pour effectuer l'étude préalable aux travaux de réparation de l'église. Cette étude a débuté mais nous sommes dans l'attente d'une autorisation de la DRAC (Direction Régionale du Patrimoine) pour effectuer des sondages sur les fondations du bâtiment.

Enfouissement de la Moyenne Tension au Sailhant :

Le Syndicat d'Electrification du Cantal a confié l'enfouissement de la ligne de Moyenne Tension qui alimente le village de La Combe à l'Entreprise Electrique. Actuellement, des travaux de terrassement sont réalisés en sous-traitance par l'Entreprise BRUN de Sebeuge. Les deux énormes pylônes situés près de la Maison JOURDE devraient disparaître sous peu et un nouveau transformateur plus esthétique et peu visible sera installé. Ces travaux qui sont financés en totalité par le Syndicat d'Electrification viennent compléter ceux entrepris par la commune. Le village du Sailhant sera désormais privé de ces fils qui gênaient tant les photographes

Local de la société de chasse :

Après des difficultés pour obtenir le permis de construire, nous avons chargé l'architecte de réaliser le dossier d'appel d'offres. La Procédure devrait être débutée dans les jours prochains. Le local sera situé à l'arrière du local technique.



Décisions du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal vient de décider la location d'un ALGECO pour deux années à l'école :

L'effectif des enfants de l'école maternelle est en progression à la rentrée scolaire de septembre 2012 ; les locaux existants sont insuffisants. Une réflexion au sein du Conseil s'est imposée pour trouver une solution pour accueillir les enfants dans des conditions acceptables. Pour la rentrée 2012-2013, l'installation d'un bâtiment provisoire, type ALGECO, dans la cour de l'école maternelle, paraît la meilleure solution. Mais, elle impose un aménagement de la cour de récréation du côté du jardin.

Encouragé par l'Inspection Académique, il convient de réfléchir en parallèle à un projet de construction ou d'extension d'un bâtiment scolaire pour agrandir les locaux et regrouper sur un seul site les deux classes.

Salle d'activités

Au terme d'un semestre, nous constatons que la salle d'activités est souvent occupée, ce qui confirme le besoin et la nécessité réelle d'avoir à disposition des associations, des habitants de la commune, une salle accueillante et fonctionnelle. De même, les locations sont régulières et semblent satisfaire les utilisateurs.

Nous rappelons que les montants des locations et les dons faits par des particuliers (souvent pour des prêts de matériels) sont encaissés par la Mairie et seront utilisés pour équiper la salle.

Achats réalisés en 2012 : rideaux pour la scène, piano pour l'office, chaises, ustensiles de cuisine

Informations diverses

La fin de l'année scolaire a été marquée par le départ à la retraite de Madame Dominique NUQ, institutrice à l'école maternelle, qui exerçait à l'école d'ANDELAT depuis septembre 2008.

Vendredi 22 juin à 19 heures, l'association des parents d'élèves lui a organisé une manifestation à la salle d'activités avec les enfants qui sont venus dire au revoir à leur maîtresse.

Vendredi 6 juillet, en fin d'après-midi, Dominique NUQ, institutrice, a organisé un moment de retrouvailles avec les enseignantes du RPI, les aides maternelles, la cantinière avec lesquelles elle a travaillé durant ces trois années passées à Andelat ainsi que les conjoints. Elle a souhaité associer Monsieur le Maire et les membres de la commission des affaires scolaires.



Nous remercions Dominique pour ses services rendus à l'école d'Andelat et pour ce moment convivial qui a permis à chacun de lui souhaiter une bonne et heureuse retraite !...

Dominique NUQ et ses collègues,

A noter l'absence de Myriam SALAGNAC sur la photo mais qui a répondu présente à l'invitation.

